



Assemblée générale

Distr. limitée
20 décembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 71 a) de l'ordre du jour

Les océans et le droit de la mer

Australie, Autriche, Brésil, Canada, Cap-Vert, Chypre, États-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Islande, Italie, Jamaïque, Malte, Mexique, Monaco, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Sri Lanka, Suède et Tonga : projet de résolution

Les océans et le droit de la mer

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Allemagne, Belgique, Belize, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Guatemala, Honduras, Indonésie, Madagascar, Micronésie (États fédérés de), Portugal, République dominicaine, Sainte-Lucie, Sierra Leone, Slovénie, Trinité-et-Tobago, Ukraine et Vanuatu

